

BTS comptabilité et gestion

Bacheliers issus de l'enseignement professionnel ou technologique, voire général

→ Quels sont les objectifs de la formation ?

- Le BTS Comptabilité et Gestion est rénové en **relation étroite avec la profession** des métiers de la comptabilité et de la gestion.
- Les enseignements professionnels, appelés processus (notés P1 à P7) portent sur le **cœur du métier comptable** (processus 1 à 4).

Processus métier	P1 : contrôle et traitement comptable des opérations commerciales
	P2 : contrôle et production de l'information financière
	P3 : gestion des obligations fiscales
	P4 : gestion des relations sociales
	P5 : analyse et prévision de l'activité
	P6 : analyse de la situation financière
Processus support	P7 : fiabilisation de l'information comptable et système d'information

- Le **BTS comptabilité et gestion est orienté vers la professionnalisation** en s'appuyant sur des situations professionnelles, aussi bien en cours qu'en entreprise lors des stages : vous présenterez les compétences professionnelles acquises dans un **passéport professionnel**.

→ Quel est le contenu de la formation ?

- Les deux tiers des enseignements sont consacrés aux enseignements professionnels.

Enseignement professionnel

- ✓ 1^{ère} année : 18 h
- ✓ 2^{ème} année : 17 h

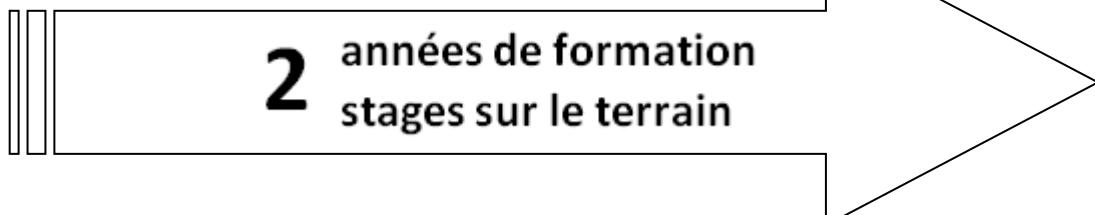
Formation économique, juridique et managériale

- ✓ 1^{ère} année : 6 h
- ✓ 2^{ème} année : 6 h

Enseignement général (culture générale et expression, mathématiques appliquées, anglais)

- ✓ 1^{ère} année : 7 h
- ✓ 2^{ème} année : 7 h

- Les étudiants effectuent des stages en milieu professionnel :



10 semaines de stages sur les deux années de formation :

- en 1^{ère} année : **5 à 6 semaines** ; avec la possibilité d'utiliser cinq jours (consécutifs ou non) pour un stage de découverte (connaissance du fonctionnement d'un service comptable et analyse d'un système d'information comptable par exemple) ;
- en 2^{ème} année : **4 à 5 semaines**.

➔ Quelles missions réaliserez-vous en stage ?

Activités cœur de métier	<ul style="list-style-type: none">▪ tenue de la comptabilité clients / fournisseurs▪ rapprochements bancaires▪ enregistrement des opérations de financement▪ opérations d'inventaire▪ production des comptes annuels et des situations intermédiaires▪ affectation des résultats▪ déclarations fiscales▪ gestion comptable de la paie et déclarations sociales
Autres activités d'analyse	<ul style="list-style-type: none">▪ calcul des coûts de revient et des marges▪ évaluation des stocks▪ prévision et suivi de l'activité (élaboration des budgets)▪ réalisation de tableaux de bord opérationnels et reporting▪ analyse de la rentabilité des investissements et des modalités de financement▪ analyse de l'équilibre financier

➔ Comment serez-vous évalué(e) ?

- **en cours d'année** sous la forme de **Contrôle en Cours de Formation (CCF)** ;
- **en fin de 2^{ème} année** lors d'épreuves ponctuelles.

➔ Quelles seront vos perspectives d'avenir avec le BTS comptabilité – gestion ?

↳ Les emplois visés	↳ Les poursuites d'études
<ul style="list-style-type: none">• cabinet d'expertise comptable<ul style="list-style-type: none">○ assistant comptable○ collaborateur social• services comptables d'une entreprise, voire comptable unique d'une PME<ul style="list-style-type: none">○ aide comptable○ comptable fournisseurs / clients○ comptable unique○ technicien paie	<ul style="list-style-type: none">• diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) : le BTS CG donne l'équivalence pour 6 épreuves du DCG• licence CCA (Comptabilité Contrôle Audit)• licences professionnelles• concours administratifs de catégorie B• concours d'entrée passerelle dans les écoles de commerce

➔ Quels sont les atouts du lycée polyvalent Jean Talon ?

- **lycée des métiers de la comptabilité et de la gestion**
- **possibilité de préparer le BTS CG en apprentissage**
- **à 5 minutes de la gare à pied**
- **internat accueillant**
- **cafétéria pour les étudiants**
- **association Progest**

Les étudiants bénéficient du régime étudiant avec les avantages suivants :

- **frais de scolarité modestes (45 € de frais pédagogiques)**
- **frais d'internat et de restauration (pension complète ou partielle)**
- **sécurité sociale étudiant**
- **bourses d'enseignement supérieur**

Votre demande d'inscription se fera par le biais de PARCOURSUP, selon le calendrier national.

Nous contacter :

Madame MAIGRET, Directrice déléguée aux formations :

- **Par téléphone au 03 26 69 27 99**
- **Par courriel : beatrice.maigret@ac-reims.fr**

